

ORU : QUARTIER CENTRE-EST

Basées sur les mêmes principes fondateurs que celles du Quartier Nord, les orientations définies pour le Centre-Est sont pourtant très différentes.

Toutefois, il est à noter que, si ces orientations sont ambitieuses, elles pourraient l'être encore davantage si elles ne se heurtaient pour le Bout du Pont à un obstacle fort : le problème de circulation lourd qui grève de façon prégnante le développement et la qualité de vie de ce quartier. Il ne trouvera sa solution que dans un développement de l'infrastructure à la hauteur de l'augmentation de la circulation.

Réarticuler le quartier à l'ensemble de l'agglomération tarbaise

Certaines actions programmées dans le cadre de l'ORU pourront y concourir :

- Aménagement de la rue des Forges en continuité avec la rue Destarac au Nord ;
- Aménagement de la rue du 11 Novembre (D8).

Soutenir et développer les activités commerciales et de service

- Mettre en place un dispositif d'outils d'intervention publique pour le renouvellement, l'amélioration et la remise sur le marché des commerces vacants ou dégradés basé sur un repérage fin de la vacance et de la dégradation et une analyse des causes de blocage de l'action privée sur ce patrimoine. La mise au point du dispositif a fait l'objet d'une étude complémentaire unique lancée en 2004. Les communes de Tarbes, Aureilhan et Séméac se sont regroupées en 2008 afin de mener conjointement une Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux (OMPCA). Aujourd'hui, l'animation est menée par le PACT H&D Béarn Bigorre et la CCI des Hautes Pyrénées.
- Des priorités d'actions :
 - Rénover la halle Marcadiou pour lui améliorer sa fonction commerciale mais également étendre ses usages. La rénovation a eu lieu en 2004 ;
 - Restructurer l'espace Brauhauban pour offrir une activité commerciale préservant et renforçant l'attractivité du centre-ville. Les travaux sont prévus pour 2009-2010 ;
 - Lutter contre les friches commerciales.

Améliorer et augmenter l'offre de logements

Améliorer la qualité du logement ancien, souvent dégradé et ne répondant plus à la demande et, de ce fait, progressivement paupérisé. Mettre en place un dispositif d'outils d'intervention publique pour l'amélioration et le renouvellement de l'habitat basé sur un repérage fin de la vacance et de la dégradation et une analyse des causes de blocage de l'action privée sur ce patrimoine.

Deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sont en cours :

- une portée par la Ville de Tarbes sur une grande partie de son territoire, signée en janvier 2006 ;
- une par les communes d'Aureilhan et Séméac sur le Bout du Pont, signée en juillet 2006.

Elles sont accompagnées d'opérations façades et d'opérations d'amélioration de la qualité acoustique des logements.

Améliorer l'image et le cadre de vie des habitants du quartier

Les actions décrites ci-dessus participent toutes à cet objectif. Elles sont complétées par celles décrites ci-dessous.

Aménagement de l'espace public, notamment autour des quatre espaces majeurs que sont la Halle Marcadieu, la halle Brauhauban, la Patte d'Oie et la Tuilerie Oustau. Les actions engagées dans cet aménagement de l'espace public et qui ont démarré mi-2009 prennent les formes suivantes :

- Mise au point d'une charte d'action commune entre Aureilhan et Séméac quant au traitement des espaces publics et des façades
- Aménagement de la place du Bout du Pont et de la Patte d'Oie
- Aménagement de parkings paysagers le long de la voie ferrée
- Réaménagement d'une partie des avenues F. Mitterrand et J. Jaurès
- Aménagement des rues Salles, Leverre et du 11 novembre.

LE BOUT DU PONT

Aménagements urbains

Deux études ont été réalisées conjointement en 2004 pour préciser le programme d'actions sur le Bout du Pont. Sur la base de ces études, les objectifs en terme d'organisation et d'action ont été arrêtés par un comité de pilotage en juin 2005:

- Etablissement d'une charte de traitement des espaces publics et façades pour Aureilhan et Séméac: l'espace public du Bout du Pont est encombré par des traitements successifs sans liens entre eux et traité de façon disparate entre les deux communes.
- Aménagement d'une «place du Bout du Pont» (Ouest de la rue des Sports) : suppression du porche, apaisement du traitement urbain, simplification du mobilier, reprise des revêtements.
- Aménagement de 2 parkings paysagers le long de la voie ferrée: compte tenu du problème de stationnement lié à la fois à l'insuffisance des parkings liés à l'habitat, à la forte demande de stationnement minute pour les commerces et à la demande importante de stationnements diurne lié à l'emploi, il est nécessaire de réaménager la proposition de places de parking en :
 - réglementant le stationnement longitudinal sur les axes commerçants
 - aménageant 2 vrais parkings: un au Sud de la place du Bout du Pont, le long de la voie ferrée et un au Sud de la Tuilerie Oustau

- Réaménagements des avenues François Mitterrand et Jean Jaurès: le projet consiste à «urbaniser» le traitement par des plantations d'alignement, mise en sécurité des piétons, simplification et mise en cohérence du mobilier urbain, mise en valeur des rez-de-chaussée commerciaux.
- Aménagement de la rue du 11 novembre et d'une partie des rues Salles, Leverre et Guinier.

Le soutien public à l'action privée pour l'habitat

Une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Rénovation Urbaine commune à Aureilhan et Séméac est réalisée sur le Bout du Pont. Elle a été signée en juillet 2006 et cours sur 3 ans.

Cette convention OPAH-RU est un outil majeur de la politique publique d'incitation à la lutte contre l'insalubrité, l'amélioration du confort et de l'accessibilité des logements.

Parallèlement, une opération façade et une opération amélioration de l'acoustique permettent également aux propriétaires de bénéficier d'aides à l'amélioration de leur logement.

Le PACT Béarn-Bigorre, chargé de la mise en œuvre de cette convention, est là pour apporter conseils, études, estimations, aide au montage des dossiers de financement à l'Etat et aux communes...aux propriétaires désireux de mener à bien des projets d'amélioration de l'habitat. Pour tout renseignement, contactez le PACT Béarn-Bigorre au 05.59.14.60.60.

L'aide aux commerces

Les communes de Tarbes, Aureilhan et Séméac ont montré un dossier commun d'OMPCA. Ses objectifs sont multiples:

- l'amélioration et la réhabilitation de certaines façades commerciales
- la mise en œuvre de mesures incitatives pour l'aide à l'installation de nouveaux commerces
- la requalification et la modernisation des locaux existants.
- l'accueil de nouveaux services et commerces sur le quartier.

MARCADIEU et BRAUHAUBAN

Les aménagements urbains

Aménagement de la place Marcadieu.

Les équipements de dynamisation économique

Rénovation de la halle Marcadieu.

Restructuration de l'espace Brauhauban.

Les actions en faveur de l'habitat

Une convention OPAH RU a été signée entre la Ville de Tarbes et l'ANAH en janvier 2006.

Elle porte sur une durée de 5 ans et embrasse l'ensemble du centre de la ville de Tarbes en allant jusqu'à la gare au Nord-Ouest et jusqu'à la rue de la Marne à l'Est.

Les objectifs portent là aussi sur la lutte contre l'insalubrité, l'adaptation au vieillissement et aux handicaps, l'amélioration du confort et de l'accessibilité des logements locatifs ainsi que ceux des propriétaires occupants.

Où en sommes-nous ?

2003

La Semi-Tarbes a terminé son opération de restructuration du bâtiment dit « le Belon ».

2004

Deux études lancées par le Grand Tarbes ont été menées :

- une sur la détermination des interventions publiques sur le foncier, l'habitat, les commerces et services du Bout du Pont;
- une sur la recomposition des espaces publics et l'amélioration de l'accessibilité du Bout du Pont.

Pour la ville de Tarbes, des travaux de réhabilitation de la halle Marcadieu ont débuté début février et ont pris fin en novembre.

En ce qui concerne la place Marcadieu et l'espace Brauhauban, les études ont été menées.

2005

La rénovation de la place Marcadieu a démarré en novembre.

2006

Livraison de la première tranche de la rénovation de la place Marcadieu au deuxième trimestre.

2007

Quartier Marcadieu : livraison de la deuxième phase d'aménagement de la Place Marcadieu.
Bout du Pont : le projet d'aménagement des espaces publics a été présenté à la population le 11 juillet.

Les deux OPAH-RU et opérations façades se sont poursuivies.

Le PACT Béarn-Bigorre, retenu pour l'étude OMPCA par les 3 communes, a travaillé sur le diagnostic.

2008

Livraison de la deuxième phase d'aménagement de la Place Marcadieu par la ville de Tarbes. Le projet d'aménagement du Bout du Pont a été représenté aux habitants. Les OPAH-RU et opérations façade sont toujours en cours. S'agissant du secteur « Marcadieu-Bout du pont », 12 logements locatifs ont été réhabilités dans l'année 2008.

Enfin, concernant l'Opération de requalification commerciale (OMPCA) le Pact H&D Béarn-Bigorre a réalisé le diagnostic et proposé les objectifs qui ont permis de réaliser le dossier de demande financement FISAC avec l'aide de la CCI.

2009

La première phase des travaux d'aménagement du Bout du Pont a eu lieu :

- aménagement des 2 parkings côté voie ferrée
- aménagement du barreau central (avenue des Sports) et de la placette basse
- aménagement de la rue du 11 novembre.

Les opérations OPAH-RU et façades sont toujours en cours.

Elles sont désormais accompagnées d'une opération collective urbaine de requalification et modernisation des espaces commerciaux (ex-OMPCA) qui a officiellement été lancée en milieu d'année.

2010

La seconde phase des travaux du Bout du Pont a eu lieu, avec l'aménagement des rues Mitterrand, Jaurès, Salles, Leverre et Guinier.

Concernant les équipements publics, le nouveau cabinet d'architecture, retenu fin 2009 pour retravailler sur la restructuration de l'espace Brauhauban, a présenté son projet en groupe cohérence-qualité courant 2010.

L'OPAH-RU de la ville de Tarbes se poursuit. En revanche, celle du Bout du Pont n'ayant pas rencontré le succès escompté, a été arrêtée.

Enfin, dans le cadre de l'OMPCA, 6 entreprises ont bénéficié d'une aide à l'installation ou à la modernisation de leur établissement d'un montant total de 51 264 € pour un montant de travaux de 171 718 €. Parallèlement, une campagne de promotion et de communication, en collaboration avec l'Association des commerçants et artisans du Bout du Pont, a été financée pour un montant de 12 000 €.

2011

L'année a été marquée par le début des travaux de restructuration de l'espace Brauhauban. Les opérations façades et OPAH-RU se sont poursuivies sur la ville de Tarbes. L'opération commerciale s'est également poursuivie sur le Bout du Pont.

2012

L'aménagement des abords ainsi que de la place autour de la Halle Brauhauban s'est poursuivi par la Ville de Tarbes.

Les travaux de restructuration de l'espace Brauhauban, qui ont commencé en janvier 2011 se sont achevés mi-2013.

2013

Les travaux d'aménagement des abords ainsi que de la place autour de la Halle Brauhauban ont été réalisés par la Ville de Tarbes